Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 94 (1943)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sation annuelle de 250 fr. Cette « Communauté » étudie la qualité et la meilleure utilisation de tous les carburants de remplacement, afin de conserver leur emploi lorsque les conditions seront redevenues normales.

L'Association collabora à la publication du livre de M. le professeur H. Knuchel « Les défauts des bois », en souscrivant 600 exemplaires de l'édition française, qui furent remis gratuitement aux membres de l'Association, aux inspecteurs forestiers et aux gardes de triage.

Le Fonds de garantie a été alimenté, durant l'exercice écoulé, par un versement total de 20.159 fr. Il s'élevait, au 31 juillet 1942, à 149.400 fr.

Le comité de direction décida de placer 16.000 fr. de ce fonds sur une forêt de 11 ha., sise sur le territoire de Commugny. Cette acquisition a aussi pour but de vulgariser, dans cette région, les bonnes méthodes de sylviculture.

Le rapport se termine comme suit : « La fin de l'exercice marque aussi la fin de la 3^{me} année de guerre, qui imposa de lourdes charges aux propriétaires de forêts et au service forestier. Le comité de direction tient à leur exprimer sa vive gratitude pour leurs efforts désintéressés et leur compréhension des nécessités de l'économie de guerre.» Il porte les signatures du directeur Ch. Gonet et du président G. Reymond.

BIBLIOGRAPHIE

Comment expliquer l'assimilation prématinale du carbone atmosphérique par les plantes vertes. P. Jaccard. Bull. Soc. bot. Suisse 1942, tome 52, p. 353—362.

La base de toute culture végétale, y compris la sylviculture, demeure ce vaste phénomène: la photosynthèse ou assimilation chlorophyllienne qui fixe le gaz carbonique de l'air par l'action des chloroplastes des feuilles.

M. le professeur Jaccard poursuit inlassablement l'étude de cette question et donne, dans le travail précité, une interprétation nouvelle du phénomène.

Il accepte tout d'abord — citant divers auteurs, ses propres travaux et nos observations — que le gaz carbonique atmosphérique peut être fixé par les plantes même dans l'obscurité. Cette constatation paraît en contradiction avec la thèse généralement admise de l'action des rayons rouge-orange.

Se basant sur un travail récent de deux chimistes américains, l'auteur cherche une explication à ce phénomène complexe, en supposant que la fixation du gaz carbonique dans les feuilles et la réduction photochimique de ce composé sont deux phases distinctes

de ce composé sont deux phases distinctes.

La fixation des molécules de CO² s'expliquerait par un phénomène d'adsorption totalement indépendant du facteur lumière. Ce seraient certaines substances (polyphénols, tanins) qui fixeraient ce gaz. Ce n'est qu'ensuite seulement que la photosynthèse, avec l'aide de la lumière, fixerait définitivement le carbone et libérerait l'oxygène.

Cette thèse nouvelle montre à quel point nous ignorons encore les aspects de la nutrition carbonée des végétaux et les phénomènes qui s'y rapportent. Soyons reconnaissants à notre vénéré professeur de consacrer ses forces et son temps à une étude aussi capitale. Finalement, réjouissons-nous que la forêt, génératrice puissante, serve aussi de laboratoire aux sciences biologiques.

Gut.